



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Le titulaire du diplôme est amené exercer un métier dans le domaine de la vente en animalerie ou plus largement du commerce
- L'élève acquiert également
 - des compétences professionnelles : connaissances et soins des animaux, techniques de vente, entretien d'un rayon, conseil aux clients
 - des compétences transversales : autonomie, travail en équipe, éco-citoyenneté...

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

- Après une classe de seconde professionnelle dans le domaine du commerce ou de la relation clientèle
- Après une seconde générale et technologique, toutes options
- Après une classe de Première (Ministère de l'Éducation Nationale ou Enseignement Agricole)
- Après l'obtention d'un bac (toutes spécialités) : formation en un an
- Sous condition après l'obtention d'un CAP

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Chaque situation est étudiée pour adapter le parcours de formation du jeune en situation de handicap
- Possibilité de demande d'aménagement de la scolarité (PAP, assistant vie scolaire...)
- Possibilité de demande d'aménagement des épreuves d'examen

DURÉE DE LA FORMATION

- Formation de 2 ans (Première et Terminale)
- Formation en 1 an (Terminale) après l'obtention d'un diplôme bac ou supérieur

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Instruction de la candidature en commission d'affectation par l'Inspection Académique départementale, procédure dite « AFFELNET »
- Pour les CAP, après lettre de motivation et résultats scolaires (bulletins)

COUT

- Restauration et hébergement possible
- Frais de scolarité à prévoir : forfait photocopie, fournitures scolaires, équipement de protection individuelle

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS GENERAUX	
BLOC 1 : construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel	Maths, physique-chimie, biologie-écologie
BLOC 2 : débattre à l'ère de la mondialisation	Documentation, histoire-géographie, lettres
BLOC 3 : développer son identité culturelle	Lettres, Education Socio-Culturelle
BLOC 4 : actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales	Education Physique et Sportive, Education Socio-Culturelle, Enseignement Moral et Civique
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	
Connaissances de l'animal, son milieu et l'environnement	Gestion commerciale Gestion d'entreprise Biologie-écologie Physique-chimie Zootechnie-Animalerie Anglais
Mercatique	
L'entreprise dans son environnement	
Gestion commerciale d'un espace de vente	
Techniques animalières	
Cadre réglementaire de la vente en animalerie	
MODULE D'ADAPTATION PROFESSIONNELLE	
Ethique et responsabilité en animalerie	
ESPACES A L'INITIATIVE DE L'ETABLISSEMENT	
Acquisition de compétences psycho-sociale pour s'intégrer dans le monde professionnel	

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel sur 56 semaines
- 16 semaines de stage en entreprise de productions horticoles
- Service dans l'animalerie pédagogique : soins aux animaux, entretien des locaux, gestion de stocks

OPTION FACULTATIVE

- **Section européenne**
 - En Première et Terminale
 - Enseignement renforcé en anglais : 1h d'anglais linguistique et 1h par semaine d'anglais technique
 - Possibilité de stage en Europe pendant 4 semaines (fin de Première ou début de terminale)

MODALITES D'ÉVALUATION

- Contrôles en cours de formation dans les disciplines générales et professionnelles
- 4 épreuves terminales :
 - 3 épreuves écrites : français, histoire-géographie, choix techniques
 - 1 épreuve orale : soutenance du dossier de stage
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture

POURSUITE D'ETUDES ET DEBOUCHES

- BTS/BTSA par la voie scolaire ou l'apprentissage dans le domaine du commerce/de la vente
- Certificat de Spécialisation dans le domaine du commerce
- Formation assistant(e) vétérinaire ou soigneur animalier
- Vie active en tant conseiller-vendeur, responsable de rayon, attaché commercial... en magasins spécialisés, grandes surfaces de bricolage ou autres commerces hors secteur

